**CAS Facé et communes nouvelles :**

**Modèle de lettre pour les communes afin de sensibiliser leur député(e)**

Monsieur / Madame …………………..

Député/Députée d’Eure-et-Loir

………………………

………………………

……………., le …… septembre 2020

Monsieur le Député / Madame la Députée,

Comme vous le savez, le compte d'affectation spéciale « *Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale* (*Facé*) » permet aux syndicats d’énergie de répondre aux besoins d’électrification des communes inférieures à 2 000 habitants (opérations d’extension, de renforcement, de sécurisation, d’amélioration du cadre de vie) et constitue en cela un instrument essentiel au développement et à la modernisation des réseaux d’électricité en zone rurale.

Cette « règle historique » calée sur la population communale se retrouve cependant percutée par le droit en vigueur et l’émergence des communes nouvelles. En effet, en cas de travaux réalisés sur le territoire d’anciennes communes de moins de 2 000 habitants ayant fusionné pour former une commune nouvelle de plus de 2 000 habitants, le syndicat serait alors écarté du bénéfice des aides du *Facé* alors même que le franchissement du seuil de 2 000 habitants ne change strictement en rien les caractéristiques des réseaux d’électricité, au demeurant souvent fragiles en zone rurale.

De même, l’application du droit en vigueur entrainerait un large et inquiétant transfert de la maîtrise d’ouvrage des travaux d’électrification vers le concessionnaire Enedis, alors même que celui-ci nous fait déjà part de ses difficultés à faire face à tous les investissements nécessaires.

Aussi, je vous serais très reconnaissant si vous acceptiez de soutenir l’un et/ou l’autre des deux projets d’amendements ci-joints défendus par notre syndicat ENERGIE Eure-et-Loir et sa Fédération nationale, la FNCCR, à l’occasion du prochain examen du projet de loi d’accélération et de simplification de l’action publique (ASAP).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député / Madame la Députée, en l’assurance de ma très respectueuse considération.

Le / La Maire

……………………….

*Texte à adapter en fonction des situations*